

Phase principale	Diffusion des procédures du mouvement intra-départemental et de la liste générale des postes par la lettre hebdomadaire de la DSDEN des Alpes-Maritimes	Mars 2021
	Ouverture du serveur	1 ^{er} avril 2021 (12h)
	Fermeture du serveur Au-delà de cette date, aucune modification ne sera plus possible. Il est conseillé de ne pas attendre le dernier jour d'ouverture pour saisir ses vœux.	14 avril 2021 (12h)
Phase de sécurisation	Consultation de l'accusé réception avec barème initial Il récapitule, pour chacun des vœux, les éléments de barème et priorités. A cette occasion, il conviendra de signaler à l'adresse mouvement1degre06@ac-nice.fr toute erreur dans la saisie des vœux ou toute remarque sur les éléments du barème. Toute pièce justificative devra être jointe à l'accusé de réception. L'ajout, la modification ou l'inversion de vœux ne sont pas autorisés dans cette phase, ainsi que la suppression d'un ou plusieurs vœux, sauf circonstances exceptionnelles dûment justifiées. Seule l'annulation totale du mouvement est permise pour les agents actuellement nommés à titre définitif. Elle n'est pas autorisée pour les participants obligatoires.	du 21 avril au 10 mai 2021
	Consultation de l'accusé réception avec barème final	17 mai 2021
	CONSULTATION DES RESULTATS DU MOUVEMENT	21 mai 2021
Phase d'ajustement	Attribution d'une affectation précise pour les titulaires remplaçants de secteur	Du 8 au 15 juin 2021
	Affectation des enseignants restés sans poste à l'issue de la phase principale	30 juin 2021